

Revue de presse hebdo 59

DU VENDREDI, 23 DECEMBRE 2016

La semaine du 19 au 25 décembre 2016 a été marquée dans la presse au Togo par le bras de fer persistant entre le Gouvernement et les syndicats de l'enseignement, la création d'un comité ad hoc CAN 2017 malgré la non reddition des comptes financiers de la CAN 2013, la lueur d'espoir pour la mise en œuvre des recommandations de l'Atelier sur la décentralisation, et le foncier, une véritable bombe à retardement au Togo.

Pour en parler, nous avons parcouru quelques journaux de la semaine.

Grève dans l'enseignement : toujours le bras de fer Gouvernement/syndicats

Malgré l'espoir affiché pour une solution de la crise, c'est plutôt le durcissement de ton dans les deux camps.

Journée du 19 décembre 2016. Pour **Courrier de la République n°458**, « c'est 'une solution de la honte' pour un gouvernement qui a fini de montrer ses limites et afficher son abdication face aux préoccupations du peuple. » Le même journal regrette le sort des élèves qui envahissent les rues, se prennent ainsi parce qu'exaspérés par tant d'attentisme et d'autisme de ceux qui pouvaient ramener la sérénité. » « En attendant que des compromis soient trouvés, note **La voix du peuple n°03**, c'est l'école togolaise et la jeunesse qui sont sacrifiées. » **Liberté n°2343** regrette que la crise dans l'éducation n'ait pas fait l'objet d'attention au dernier conseil des ministres le 16 décembre dernier en titrant « Faure Gnassingbé et le Gouvernement snobent la grève des enseignants et le sort des élèves. » Pour **Le combat du peuple n°902**, « les manifestations de rues des élèves posent problème ». L'hebdomadaire demande au ministre Bawara de « faire preuve de pédagogie au lieu de jouer au justicier. » **Le correcteur n° 737** se fait l'écho de la dispersion par les forces de l'ordre des AG et réunions des syndicats des enseignants au Centre communautaire de Tokoin à Lomé le vendredi 16 décembre dernier. D'autres actes du genre ont lieu à Notsé, Kpalimé, Sokodé, signale le journal.

Journée du 20 décembre 2016. Sous le titre « Les enseignants en grève jusqu'au pied du sapin », **Forum de la semaine n°2344** souhaite vivement que « le dialogue se poursuive entre les deux parties (gouvernement et syndicats des enseignants) pour trouver une solution consensuelle durant les congés afin que les élèves retrouvent les classes dès la rentrée du 2^{ème} trimestre. »

Journée du 21 décembre 2016. « Crise dans l'enseignement public : un bras de fer inquiétant », avertit **Focus infos n°171**. La Synergie des travailleurs du Togo (STT) apporte son soutien à la Coordination des syndicats de l'éducation du Togo (CSET). L'annonce a été faite au cours d'une conférence de presse organisé le 20 décembre 2016. « La Synergie (STT) de Nadou Lawson rentre dans la danse », s'exclame **Le magnan libéré n°433**. « La STT apporte son soutien aux enseignants et appelle à des discussions », titre **Liberté n°2345** qui publie une déclaration de la STT à cet effet. « La grève des enseignants menace la paix sociale au Togo ! », s'exclame **Tingo Tingo n°818** qui se demande si le projet de recrutement de 1000 enseignants ne se fera pas dans l'intention de licencier les grévistes. **Le dialogue n°44** prône la voie du dialogue et de la concertation pour éviter le pourrissement de la situation.

Journée du 22 décembre 2016. « La STT aux côtés de la CSET pour faire pression sur le gouvernement à trouver des solutions définitives », titre **Togo Denyigba n°15**. « La STT... mécontente et menaçante ! » s'exclame **Flambeau des démocrates n°478**. « Le parti Démocrates Socialistes Africains (DSA) apporte son soutien aux enseignants rapporte **Liberté n°2346** dans une déclaration de son Secrétaire général Targone Sambiri Nwakin. Dans un autre article du même journal, il est rapporté qu'à Tabligbo, les élèves refusent de composer pour cause de grève des enseignants. « Un élève grièvement blessé et des dégâts matériels importants », rapporte **Forum de la semaine n°2250**. « Une

crise aux allures inquiétantes... », s'exclame **Echos du pays n°277**. « Il est temps que les dirigeants togolais arrêtent l'hémorragie en résolvant une fois pour de bon l'équation des enseignants », pointe **Innov-Africa n°67** dans un article sous le titre « Echauffourées entre élèves et policiers dans les Lacs. »

Journée du 23 décembre 2016. Face au radicalisme des enseignants, note **Libération n°11**, le gouvernement n'ouvrira pas un cadre de discussion avec les quatre (4) syndicats de l'enseignement. Grévistes. En lieu et place, indique le journal, des dispositions idoines et particulières seront prises pour sécuriser les établissements scolaires et garantir la dispensation des cours par les enseignants sur toute l'étendue du territoire national.

CAN 2017 : un comité ad hoc créé malgré l'ombre sur le compte financier de la CAN 2013

Un comité ad hoc créé au dernier conseil des ministres pour la mobilisation des fonds pour la CAN 2017. Une initiative diversement appréciée dans les journaux surtout qu'à ce jour aucun compte n'a été fait.

Journée du 19 décembre 2016. Temps nouveaux n°265 pointe l'impunité qui prend des galons au sujet du manque de sanction à l'égard des citoyens indéclicats trempés dans les dossiers de fraude, de corruption et de détournement des fonds alloués au compte de la CAN 2013 alors qu'un nouveau comité vient d'être mis en place pour la CAN 2017. « Enfin, Faure tranche et enclenche une nouvelle dynamique », titre **Courrier de la République n°458** qui laisse croire que « le tapage fait autour de la CAN 2013 annihilerait toute velléité de réédition de la même forfaiture. » Pour **Le correcteur n° 737**, voici pour les Comités des occasions pour légaliser le gaspillage des ressources de l'Etat. »

Journée du 20 décembre 2016. La nouvelle tribune n°11 publie la deuxième partie des dessous de la gestion hasardeuse des fonds publics de la CAN 2013 sous le titre « Rapport CAN 2013 : Extraits...des noms, des chiffres, des magouilles ».

Journée du 21 décembre 2016. « Après 2013, Faure donne encore une nouvelle chance à la minorité pour voler les Togolais », avertit **Tingo Tingo n°818** qui laisse entendre que « devant ce décret, certains Togolais commencent à s'échauffer pour éviter de se faire une nouvelle fois arnaquer. » Au sujet de la mise en place de ces comités de gestion et de mobilisation des fonds, pour **La dépêche n°845**, « le Gouvernement et le Sélectionneur prêtent le flanc à une CAN catastrophique ». « La mise en place de ces quatre comités par le gouvernement est une apologie de l'impunité » regrette **Le magnan libéré n°433** qui note que « si l'on ne nous dit pas combien a été mobilisé, combien a été dépensé, alors, c'est cela qu'on appelle 'manquer de respect' à d'honnêtes citoyens. »

Journée du 22 décembre 2016. Pour **Flambeau des démocrates n°478**, « il est clair que les présumés coupables qui ont gardé par devers eux les centimes des Togolais collectés sur des appels téléphoniques, sur le coût du ciment et d'autres produits bénéficient de la protection du plus haut sommet de l'Etat. » **Togo Denyigba n°15** publie une lettre d'un compatriote en colère et qui attend le compte de la CAN 2013 avant l'envol des Eperviers pour Gabon 2017.

Atelier sur la décentralisation : une lueur d'espoir pour la mise en œuvre des recommandations

L'atelier sur la décentralisation serait déjà sur la bonne voie.

Journée du 19 décembre 2016. Sous le titre « Du dilatoire ou réelle volonté ? », **Temps nouveaux n°265** laisse entendre que le pouvoir clame qu'il veut bien faire les choses, mais la continuité avec l'anormalité fait planer le doute sur cette volonté. »

Journée du 20 décembre 2016. Liberté n°2344 signale la tournée du Bureau national de l'ANC dans les Plateaux où 27 fédérations sont remises au goût du jour des réformes, de la décentralisation et des élections.

Journée du 21 décembre 2016. « Atelier sur la décentralisation et les élections locales : des 'instructions' de Faure Gnassingbé pour la mise en œuvre 'rapide' des recommandations » titre **Liberté n°2345** qui s'interroge sur le sort réservé aux conclusions de l'atelier du HCRRUN sur les réformes. Pour le journal Mme Awa Nana avait même sollicité l'assistance de la presse pour interpeller Faure Gnassingbé.

Journée du 23 décembre 2016. Sous le titre « Atelier national sur la décentralisation : la difficile marche du Togo vers la décentralisation », **Libération n°11** rappelle que les dernières élections locales remontent à 1987 et que depuis lors il n'y a pas eu évolution de sorte que les affaires publiques locales sont gérées essentiellement par les délégations spéciales.

Foncier au Togo : une bombe à retardement

Le problème du foncier fait craindre une bombe à retardement au Togo. Encore quelques cas à travers la presse cette semaine.

Journée du 19 décembre 2016. Dans un article sous le titre « Litige foncier à Kossi Agbavi, le faux chef canton de Kossi Agbavi libre malgré le faux et usage de faux », **Liberté n°2343** revient sur cette affaire qui a été jugé par plusieurs instances judiciaires, notamment le Tribunal de première instance de deuxième classe de la ville d'Aného, la Cour d'Appel de Lomé et même la Cour Suprême. Malgré le fait que M. Kouléhano Amemelio Koffi et ses amis soient plusieurs fois déboutés ils continuent de circuler librement. « Le foncier une bombe à retardement », titre **La voix du peuple n°03** qui revient dans un dossier sur plusieurs cas dont le dernier est l'affrontement sanglant à Davié-Todomé dans la préfecture de Zio le 29 novembre dernier. Dans un article sous le titre « Conditions de précarité et abus contre les expropriés de Lomé 2 », **La nouvelle n°16** attire l'attention sur les 76 collectivités de Bè, Massouhoin, Atchavé, Kélégougan, Klévé et propriétaires fonciers qui ont perdu la jouissance des 450 hectares restants sur les 900 à eux confisqués.

Journée du 23 décembre 2016. « Vers un forum national du foncier : de la parole à l'acte », titre **Libération n°11** qui rappelle que le forum initialement prévu pour le 6 décembre a été reporté à une date ultérieure. **La symphonie n°90** publie un article sur le foncier à Dapaong sous le titre « L'exécutif tacle le judiciaire et suspend l'exécution d'une décision de la Cour suprême. » Il s'agit d'une affaire de foncier qui a entraîné un drame dans le Tône.

Voilà pour l'essentiel et bonne réception, car ainsi va la presse togolaise qui invite à méditer ce proverbe créole de la Martinique “ « *Tu as fais tes besoins et tu ne veux pas t'essuyer les fesses.* » Moralité : *Il faut payer les conséquences de ses actes.* ”

Lomé, le 23 décembre 2016

L'expert national

Amévi DABLA